

	ORTHPHONISTE ORL	Date d'application :
		Page 1 sur 3

	REDACTEUR	VERIFICATEUR (S)	APPROBATEUR(S)
Date	09/02/2018		
Nom	DURIN Elise GARNIER Mathilde	BARUSSEAU Jean-François	CHAMPEYMONT Patricia JEHANNO Laëtitia
Fonction	Orthophoniste	Cadre supérieur de santé	Directrice des soins Directrice des relations humaines
Signature			

1- SITUATION DU POSTE :

- Hôpital Dupuytren : Consultation ORL, RDC – Service d'hospitalisation ORL, 2^{ème} étage –.

2- MISSION PRINCIPALE DU POSTE :

Sur prescription médicale, l'orthophoniste établit un bilan qui comprend le diagnostic des troubles ORL ainsi que les objectifs et le plan de soins.

3- RELATIONS HIERARCHIQUES :

Responsable hiérarchique direct : Cadre de santé rééducateur

Niveau de responsabilité : L'orthophoniste est responsable des actes de rééducation qu'il pratique

4- RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

Equipes médicales et soignantes
Cadre de santé responsable du plateau de consultation ORL
Cadre de santé responsable de l'unité de chirurgie ORL et Maxillo faciale
Familles, associations.

5- ORGANISATION DU POSTE :

Quotité de temps de travail : 50% sur une DQT de base de 7h30

Horaires : A Définir

6- DOMAINES D'ACTIVITES :

6-1 Activités de soins :

L'orthophoniste est habilité(e) à accomplir des actes dans les domaines suivants :

-Activité diagnostic :

- Bilans de langage oral et écrit
- Audiométrie comportementale
- Bilan des troubles de la voix
- Bilan pré et postimplantatoire dans le cadre de la chirurgie d'implant cochléaire
- Bilan de la déglutition et des fonctions oro-myo-fonctionnelles.

-Activité d'éducation et rééducation :

Chez l'adulte

- Rééducation des troubles de la voix d'origine organique ou fonctionnelle
- Rééducation des troubles de la déglutition
- Education à l'acquisition et à l'utilisation de la voix oro-oesophagienne et/ou trachéo-oesophagienne
- Rééducation des patients porteurs d'implant cochléaire

Chez l'enfant et le nourrisson

- Rééducation des troubles de la voix d'origine organique ou fonctionnelle
- Rééducation des troubles et/ou retard de langage et de parole
- Rééducation ou conservation du langage dans les surdités appareillées ou non
- Démutisation dans les surdités du premier âge
- Rééducation des dysphagies
- Rééducation vélo-tubo-tympanique
- Rééducation des patients porteurs d'implant cochléaire

6-2 Activités de gestion :

- Respecter les protocoles d'hygiène en vigueur dans le service
- Signaler tout manque ou dysfonctionnement au cadre de santé rééducateur et/ou au cadre de santé de l'unité de soin.

6-3 Activités de formation :

- Former à l'exercice de l'orthophonie les étudiants orthophonistes présents en stage.
- Participer aux actions de formation interne au service, ou aux formations mises en place dans l'établissement.

6-4 Activités de recherche :

- Initier ou participer à des actions de recherche clinique intéressant l'orthophonie dans ce secteur.

6-5 Activités d'information, relation, communication :

- Transmettre les informations écrites et orales, nécessaires à la prise en charge des patients.
- Participer à l'information du patient et de son entourage dans les limites de ses compétences.

7- COMPETENCES REQUISES ET EXIGENCES :

❑ ASPECT REGLEMENTAIRE, APTITUDES ET CAPACITES GENERALES :

- Exercice sur prescription médicale
- Sens de l'organisation
- Capacités d'adaptation et de travail en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire
- Implication et investissement dans des formations afin de maintenir un niveau de connaissances
- Participation à la mise en œuvre de projets de soins
- Respect du patient et de sa famille
- Connaître les risques liés à son activité et savoir appliquer les consignes de sécurité.
- Adapter la prise en charge du patient à l'évolution de son état de santé, de sa pathologie ou de ses possibilités fonctionnelles.
- Organiser, adapter et réguler sa propre activité pour faire face aux aléas et variations de la demande, déterminer les priorités (gestion de l'urgence).

❑ EXIGENCES SPECIFIQUES :

- Harmonisation de l'éducation thérapeutique avec l'IDE, le kiné, les médecins, les ASH.
- Assurer la traçabilité de l'activité de soins de l'orthophoniste.
- Maîtriser le vocabulaire technique lié à son activité et transmettre fidèlement par écrit les connaissances et informations liées à son activité (transmissions à l'équipe et aux acteurs libéraux)